



CIBLE TARDES PYRÉNÉES

27, rue du Docteur Guinier – 65600 SÉMÉAC

Association loi 1901 - Siret : 478 633 670 000 11 - Agrément Jeunesse et Sport : 65-S-41

Affiliation F.F.Tir N° 1965034

site web : <http://ctp.asso.fr>

Sémeac, le 11 juin 2012

Championnat de France « École de tir »

L'association « Cible Tarbes Pyrénées » a l'honneur et la joie de vous annoncer que le département des Hautes-Pyrénées recevra du 5 au 8 juillet 2012 les championnats de France « École de tir ». Cette manifestation est une première pour notre département.

Nous avons retenu pour cet événement le site du Parc des Expositions des Hautes-Pyrénées. Il a l'avantage d'être avantageusement situé à proximité du centre ville, facilement accessible par la route et de posséder de grands parkings.

Cette manifestation sera placée sous la présidence de M. Philippe CROCHARD, Président de la F.F.Tir et se tiendra en présence de Gérard TREMEGE, Maire de Tarbes, et des élus de la Région et du Département, qui ont rendu possible cette rencontre sportive.

Cette épreuve réunit tous les ans entre 1 200 et 1 500 compétiteurs âgés de 8 à 12 ans accompagnés de leurs parents et, souvent, d'autres membres de leurs familles.

Les disciplines pratiqués seront avec des armes de calibre 4.5 à air comprimé ou Co2:

- ♣ le pistolet 10 mètres,
- ♣ la carabine 10 mètres,
- ♣ la carabine 10 mètres 3 positions,
- ♣ l'arbalète Field 10 mètres.

L'organisation sera la suivante :

- ♣ Du dimanche 1^{er} juillet au mercredi 4 juillet montage et mise en place des pas de tirs,
- ♣ jeudi 5 juillet : accueil des compétiteurs, formalités d'inscription et administratives, reconnaissance des pas de tir, entraînement, arrivées et installation des exposants Cérémonie d'ouverture
- ♣ vendredi 6 juillet : accueil des compétiteurs, formalités d'inscription et administratives, reconnaissance des pas de tir, entraînement compétition, remise des prix
- ♣ samedi 7 juillet : accueil des compétiteurs, formalités d'inscription et administratives, reconnaissance des pas de tir, entraînement compétition, remise des prix
- ♣ dimanche 8 juillet finales accueil des compétiteurs, formalités d'inscription et administratives, reconnaissance des pas de tir, compétition, remise des prix, et cérémonie de clôture et démontage des installations.

Je suis persuadé que cet championnat est une occasion unique de promouvoir notre beau département, le tourisme et ainsi permettre à ces milliers de personnes de mieux connaître les Hautes-Pyrénées, département auquel nous sommes tous très attachés.

Enfin, je reste à votre disposition pour toute information que vous jugeriez nécessaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Jean -Pierre TARISSAN



Président : TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC

06.64.82.44.40

e-mail : jtarissan@wanadoo.fr



CIBLE TARBES PYRÉNÉES

27, rue du Docteur Guinier – 65600 SÉMÉAC

Association loi 1901 - Siret : 478 633 670 000 11 - Agrément Jeunesse et Sport : 65-S-41

Affiliation F.F.Tir N° 1965034

site web : <http://ctp.asso.fr>

Le tir sportif c'est quoi ?

Le tir sportif comprend de nombreuses disciplines et peut être pratiqué à n'importe quel âge. Cette pratique sportive est surtout connue grâce à ces disciplines olympiques : pistolet 10, 25 et 50 mètres, carabine 10, 50 mètres et plateaux avec le skeet olympique, la fosse olympique et le double trap. Le règlement et la sécurité sont très strictes. Chaque moment du tir (la prise en main de l'arme, la position du tireur...) est très codifié pour que tireurs, arbitres, dirigeants et spectateurs soient toujours en sécurité.

Le tir sportif peut se pratiquer dès l'âge de 8 ans. Depuis plus de 30 ans, les écoles de tir initient les jeunes à la pratique du tir selon la méthode nationale d'initiation conçue par la Fédération Française de Tir. La formation comporte 7 niveaux d'apprentissage : de la découverte des règles de sécurité à la maîtrise des divers disciplines. Les valeurs du sport, dépassement de soi, respect, contrôle de soi, esprit d'équipe, fraternité sont enseignées pour former des tireurs responsables. La licence valable une année, permet à la fois de s'assurer, d'être encadré par des initiateurs compétents et agréés par la Fédération et d'avoir accès aux compétitions. Aujourd'hui, le tir sportif regroupe plus de 140 000 licenciés dont 5 000 compétiteurs de niveau national et 200 compétiteurs de niveau international. Les tireurs français ont déjà remporté 9 médailles aux Jeux Olympiques.

Le tir se pratique dans des clubs sportifs, regroupés en fédérations nationales (Fédération française de tir pour la France), qui se coordonnent entre elles au niveau d'instances internationales (ISSF par exemple).

Le fait d'utiliser une arme pour des pratiques sportives est fortement contesté par certaines personnes qui estiment que c'est un facteur de violence. Cette analyse est réfutée par les partisans de la discipline, qui estiment que l'objet a peu d'importance en lui-même et que seule importe l'utilisation qu'on en fait

Au contraire, le tir sportif met l'accent sur le calme et la concentration, valeurs à l'opposé de la violence. Il est remarqué que les athlètes de haut niveau pratiquant le tir sportif sont des gens calmes et réfléchis.

Le tir sportif est idéal si vous souhaitez vous détendre et vous calmer.

